

Table des matières

	Pages
Introduction	2
Certification des états financiers	7
États financiers	
État de la performance financière.....	8
État de la situation financière	9
Variations de l'actif net/situation nette.....	10
Tableau des flux de trésorerie.....	11
Exposé des méthodes comptables	12
Notes concernant les états financiers.....	15
Exposé des objectifs	15
Présentation des états financiers des entités consolidées et non consolidées	16
Informations à l'appui de l'état de la performance financière.....	17
Informations à l'appui de l'état de la situation financière	19
Informations à l'appui des variations de l'actif net/situation nette.....	26
Exécution du budget programme	
Tableau 1 – État de la performance financière par fonds.....	31
Tableau 1.1 – Dépenses – Fonds général.....	32
Tableau 2 – Utilisation du budget programme 2010-2011 – Fonds général	33
Tableau 2.1 – Utilisation du budget programme 2010-2011 – Contributions fixées	34
Tableau 2.2 – Utilisation du budget programme 2010-2011 – Fonds bénévoles.....	35
Tableau 3 – Utilisation du budget programme 2008-2009 – Contributions fixées	36
Tableau 4 – État des dépenses par bureau – Fonds général.....	37

Introduction

Ce rapport permet aux États Membres et aux autres partenaires de voir comment les fonds apportés ont été alloués et utilisés et de mesurer l'exécution du budget programme approuvé. Le rapport couvre le budget effectif total, toutes sources de fonds confondues, les contributions fixées et les contributions volontaires, d'un montant de US \$4,540 milliards, telles que notées par la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé (WHA62.9). Le document A64/5 contient une analyse plus approfondie de l'utilisation des fonds au cours de la première année de l'exercice 2010-2011.

L'actif et le passif de l'Organisation sont également indiqués et le rapport contient une analyse des flux de trésorerie et des titres, ce qui permet au lecteur de connaître la situation financière de l'Organisation au 31 décembre 2010.

Le rapport financier est soumis conformément à l'article 34 de la Constitution et à l'article XIII du Règlement financier. Les états financiers, les méthodes comptables et les notes concernant les états financiers ont été établis conformément au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière de l'OMS, et aux normes comptables du système des Nations Unies.

Conformément aux Règles de Gestion financière et au Règlement financier de l'OMS, ces états financiers ne sont pas vérifiés. Le Commissaire aux Comptes n'est tenu de donner son opinion qu'à la fin de l'exercice.

I. Situation financière : les points marquants

En 2010, les produits opérationnels se sont élevés au total à US \$2,323 milliards (chiffre de l'exercice 2008-2009 : US \$3,759 milliards). Les produits opérationnels consolidés représentent les contributions fixées versées par les États Membres et les contributions volontaires versées par les donateurs, les contributions de biens et services en nature et d'autres sources de recettes. Les produits opérationnels couvrent à la fois les activités programmatiques définies par le budget programme et les activités non programmatiques. En 2010, US \$2,209 milliards correspondaient spécifiquement à des activités définies dans le budget programme (voir le Tableau 1 ci-dessous) et US \$114 millions à des activités non programmatiques telles que les partenariats de l'OMS hors du budget programme, les achats remboursables et la vente de publications. Au cours de la même période, les charges opérationnelles se sont élevées à US \$2,078 milliards (chiffre de l'exercice 2008-2009 : US \$3,941 milliards), dont US \$1,945 milliard correspondaient à des dépenses prévues dans le budget programme. Compte tenu des recettes financières, qui en 2010 se sont élevées à US \$42 millions (il s'agit principalement d'intérêts perçus), l'excédent enregistré (les recettes moins les dépenses) à reporter en 2011 est de US \$287 millions.

Tableau 1. Situation financière : les points marquants
(en millions de US \$)

	<i>Activités programmatiques (fonds général)</i>	<i>Activités non programmatiques¹</i>	Total 2010	Total 2008-2009
Produits opérationnels	2 209	114	2 323	3 759
Charges opérationnelles	(1 945)	(133)	(2 078)	(3 941)
Transferts	(33)	33	0	0
Recettes financières	10	32	42	81
Excédent/(déficit)	241	46	287	(101)

Les produits opérationnels comprennent des sommes dues par les États Membres en 2010 au titre de contributions volontaires et de contributions fixées. À cet égard, les sommes non recouvrées au 31 décembre 2010 s'élevaient au total à US \$609 millions, dont US \$521 millions correspondaient à des contributions volontaires et US \$87 millions à des contributions fixées (voir la Note 5.2). Compte

¹ Correspond à des activités du fonds d'affectation spéciale, du fonds d'entreprise et du fonds fiduciaire.

tenu des sommes non recouvrées au titre des contributions volontaires, « l'excédent » de recettes sur les dépenses rapporté, de US \$287 millions, correspond, en réalité, à un déficit de US \$234 millions sur la base de « l'encaissement ».

Le budget programme effectif pour 2010-2011, toutes sources de financement confondues, est de US \$4,540 milliards. L'utilisation réelle du budget pour 2010 s'est élevée à US \$2 milliards (dont US \$1,862 milliard de dépenses et US \$138 millions de charges financières). Le Tableau 2 présente en détails l'exécution du budget par objectif stratégique.

Les dépenses ont été financées à la fois par les contributions fixées, les recettes non fixées provenant des États Membres (autrefois appelées « Recettes diverses »), les contributions volontaires et par le solde à reporter de l'exercice antérieur, comme indiqué ci-dessous :

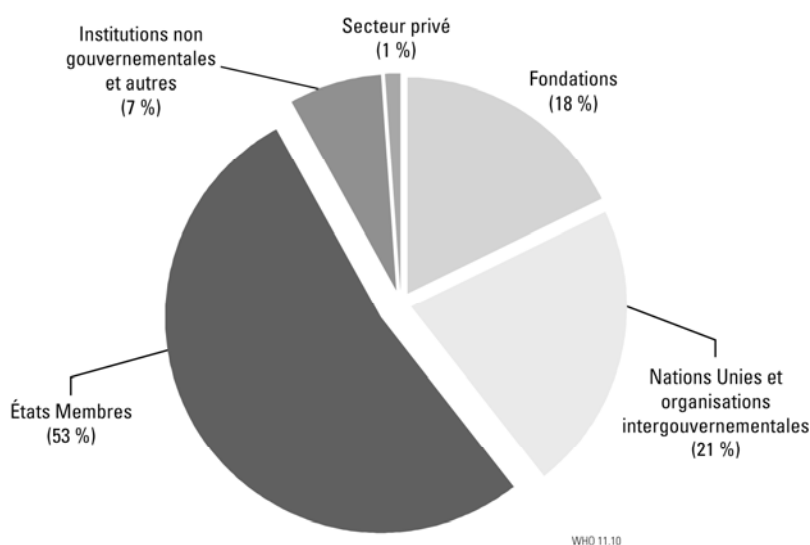
Tableau 2. Synthèse du financement
(en millions de US \$)

	Total 2010	Total 2008-2009
Solde à reporter en début d'exercice (excédent cumulé)	1 543	1 644
Total des produits pour l'exercice en cours	2 323	3 759
Total des charges pour l'exercice en cours	(2 078)	(3 941)
Recettes financières nettes	42	81
Excédent des charges sur les produits	287	(101)
Solde à reporter en fin d'exercice (excédent cumulé)	1 829	1 543

Le solde à reporter au 31 décembre 2010 correspond aux contributions volontaires comptabilisées en 2010 ou avant à utiliser pour la mise en œuvre des programmes en 2011 ou plus tard. Ce solde servira donc à régler les engagements connus au titre des traitements du personnel, à payer les intervenants extérieurs et à financer d'autres activités planifiées.

Recettes en 2010. Les contributions volontaires (en espèces et sous forme d'engagements fermes) se sont élevées à US \$1,565 milliard, un montant de US \$139 millions de contributions de biens et services en nature étant rapporté séparément. Les États Membres ont versé 53 % des contributions volontaires et en restent donc la principale source. Les sommes versées par les Nations Unies et les organisations intergouvernementales ont représenté 21 % des contributions volontaires. Le reste des contributions volontaires a été versé à l'Organisation par les fondations (18 %), les organisations non gouvernementales et autres institutions (7 %) et le secteur privé (1 %).

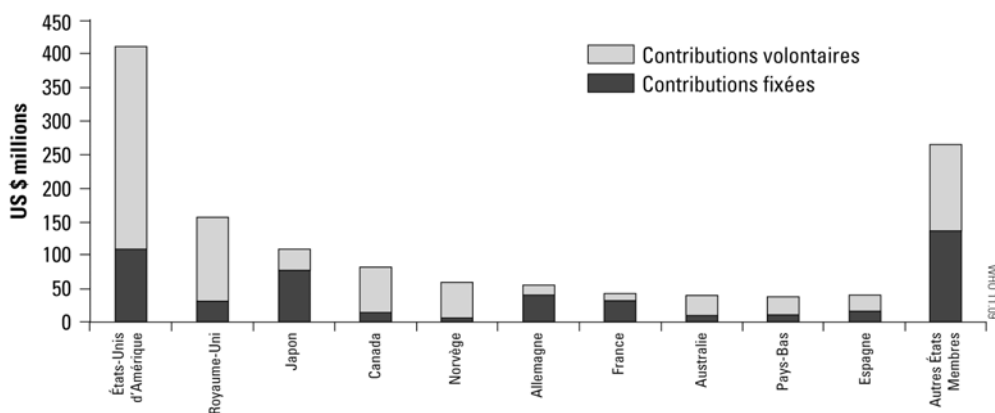
Figure 1. Sources de contributions volontaires



Les contributions volontaires comptabilisées en 2010, qui s'élèvent à US \$1,565 milliard, se répartissent entre près de 2000 contributeurs qui ont versé, chacun, entre US \$500 et US \$150 millions. Un grand nombre de ces contributions sont à objet désigné, souvent destinées à des projets précis et sont assorties de différentes conditions et obligations pour l'établissement de rapports dans le cadre des résultats planifiés. Le document A64/29 Add.1 présente en détails toutes les contributions volontaires comptabilisées en 2010.

Les contributions des États Membres (contributions volontaires et contributions fixées) s'élèvent au total à US \$1,303 milliard. Les 10 premières contributions d'États Membres sont présentées ci-dessous.

Figure 2. Contributions des États Membres, 2010-2011
(en millions de US \$)



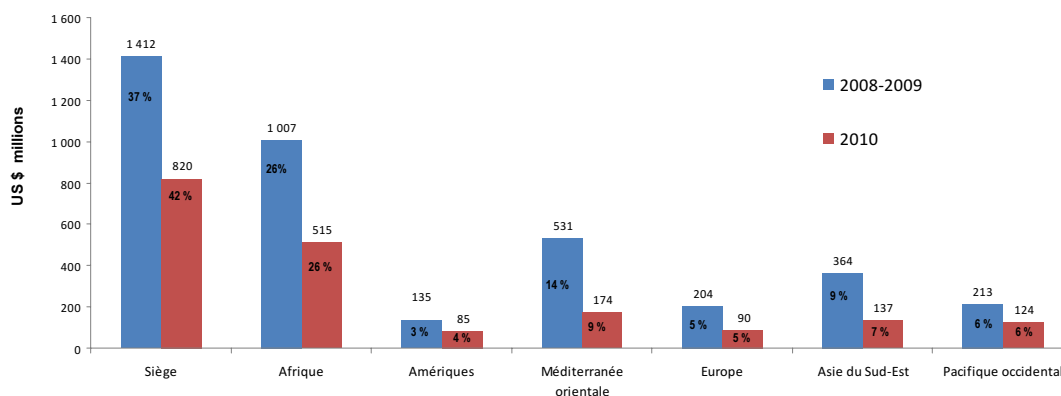
Les recettes non fixées provenant des États Membres s'élevaient à US \$143 millions. L'Assemblée de la Santé a décidé d'ouvrir, sur ce fonds, les crédits suivants pour l'exercice en cours : US \$15 millions pour le budget ordinaire (résolution WHA62.9), US \$22 millions pour le Fonds immobilier (résolution WHA63.7) et US \$10 millions pour le Fonds pour la sécurité (résolution WHA63.6). Après ces ouvertures de crédits et le remboursement du fonds de roulement et des emprunts internes, il y avait sur ce compte un mouvement négatif net de US \$15 millions (voir la Note 6.2 pour plus de précisions). Ces recettes provenaient principalement du recouvrement d'arriérés de contributions fixées, qui reste très positif, et à un taux de recouvrement, toujours bon, des contributions fixées pour l'exercice en cours. Le solde de clôture de ce compte était de US \$17 millions.

Dépenses en 2010-2011. Les dépenses s'élèvent au total à US \$2,078 milliards, dont US \$1,862 milliard pour le budget programme 2010-2011 et US \$75 millions comptabilisés en 2010 au titre du budget programme 2008-2009. Les Tableaux 1 à 4 présentent en détails les dépenses par poste, par bureau et par objectif stratégique. La répartition des dépenses par bureau (voir la Figure 3 ci-dessous) reste pratiquement inchangée par rapport à l'année dernière. La part du Siège représente 42 % et celle des Régions 58 % du total.

À l'échelle mondiale, les traitements constituent le premier poste de dépense et représentent 45 % du fonds général. Au Siège, cette proportion est encore plus élevée et atteint 52 %, en grande partie à cause du renforcement du franc suisse ces dernières années.

Les voyages représentent 8 % des dépenses de l'OMS, soit une somme de US \$162 millions en 2010 (dont US \$148 millions pour les programmes de l'OMS). Environ 46 % de ce montant correspondent à des voyages de membres du personnel et 54 % aux frais de voyage de participants à des réunions et de conseillers (délégués des États Membres et personnel hors du Secrétariat) qui ne font pas partie du personnel de l'OMS. Une initiative importante a été lancée en 2010 pour maîtriser les dépenses liées aux voyages pendant le reste de l'exercice, et il en sera fait rendu compte dans le rapport final pour l'ensemble de l'exercice.

Figure 3. Dépenses au Siège et dans les bureaux régionaux
(en millions de US \$)



Les deuxième et troisième postes de dépense sont la coopération financière directe (14 %) et les services contractuels (14 %). La coopération financière directe correspond à des travaux effectués par des interlocuteurs nationaux (principalement des ministères de la santé), en coopération avec l’OMS, pour réaliser des activités définies à grands traits par le budget programme et négociées entre les bureaux régionaux et les interlocuteurs concernés. La rubrique des services contractuels correspond au coût des contrats passés avec des experts et des prestataires de services qui aident l’Organisation à atteindre les objectifs qu’elle a planifiés. La rubrique des charges opérationnelles générales (5 %) correspond aux coûts d’exploitation de l’OMS, notamment pour les services essentiels et les autres frais de bureau, principalement au niveau local.

II. Actifs

À la fin de l’exercice, le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s’élevait à US \$361 millions, US \$2,293 milliards supplémentaires étant détenus sous forme de placements. La plupart des sommes sont investies à court terme afin que des liquidités soient disponibles pour répondre aux besoins programmatiques. Certains fonds servant à financer le passif à plus long terme sont investis dans des titres, conformément aux recommandations du Comité consultatif sur les Placements. À la suite d’ajustements pour refléter la réduction du solde à reporter, de US \$1,829 milliard, pour les recettes non fixées portées aux comptes débiteurs (US \$521 millions) et les différences de change non distribuées (US \$3 millions) et son augmentation pour les recettes reçues d’avance (US \$60 millions), le solde de trésorerie et des équivalents de trésorerie duquel pouvaient disposer les programmes de l’OMS pour leurs activités s’élevait à US \$1,365 milliard. Le montant des liquidités détenues par l’OMS pour le compte d’autres entités (le Programme africain de lutte contre l’onchocercose, l’ONUSIDA, la Facilité internationale d’achat de médicaments (UNITAID) et le Centre international de Calcul) en vertu d’accords administratifs s’élevait à US \$600 millions. En outre, le montant des liquidités et des placements correspondant au fonds de l’assurance-maladie du personnel s’établissait à US \$501 millions, auxquels s’ajoutaient US \$154 millions pour d’autres éléments du passif de l’OMS.

Bien que les taux d’intérêt soient restés très bas (à peine supérieurs à zéro pour le taux de référence du dollar des États-Unis), on a obtenu un résultat net positif modeste de US \$42 millions, après comptabilisation des gains et des pertes au change.

Les montants portés aux comptes débiteurs correspondent aux sommes dues par les États Membres au titre des contributions fixées et celles dues par les donateurs au titre de contributions volontaires. Les contributions fixées à recevoir, paiements rééchelonnés compris, s’élèvent au total à US \$87 millions, somme bien inférieure à celle de US \$191 millions au 31 décembre 2009, après réception de plusieurs paiements importants en 2010. En 2010, le taux de recouvrement des contributions fixées s’élevait à 93 % (voir le document A64/31 pour plus de précisions).

Les contributions volontaires à recevoir au 31 décembre 2010 s'élevaient à US \$515 millions (contre US \$404 millions au 31 décembre 2009). Cette augmentation est due au fait que beaucoup de nouvelles contributions ont été annoncées en 2010 mais pas encore versées et qu'une grande partie des contributions volontaires se font sous la forme d'un remboursement après dépense. Comme indiqué ci-dessus, ceci a eu un impact négatif sur les flux de trésorerie de l'OMS.

III. Passifs

La valeur totale des contributions des États Membres reçues en avance s'établissait à US \$47 millions (voir la Note 5.8), somme qui sera considérée comme des recettes en 2011. Comme pour les exercices précédents, l'OMS a créé une provision de US \$87 millions correspondant à l'ensemble des contributions non réglées par les États Membres au 31 décembre 2010. Cette baisse importante s'explique par un bon recouvrement des arriérés en 2010.

Selon les dernières projections actuarielles, on considère que les soldes des sommes accumulées pour couvrir les avantages du personnel, qui s'établissent à US \$52 millions au 31 décembre 2010, ne suffisent pas à couvrir, actuellement et à l'avenir, tous les paiements effectués au titre des avantages du personnel – congé dans les foyers, rapatriement, allocations pour frais d'études et déménagement lors du rapatriement. La dernière évaluation actuarielle des sommes accumulées pour le paiement des avantages du personnel (paiements de fin de contrat) a révélé un passif non financé potentiel de US \$90 millions.

IV. Conclusion

Les dépenses programmatiques, qui s'élèvent à US \$1,9 milliard, ont atteint un niveau sans précédent pour la première année d'exercice. L'application totale du Système mondial de gestion est une étape importante dans l'amélioration de l'intégration entre le budget programme, son exécution et les résultats. Le système permet également de mieux gérer les dispositions relatives au financement de l'Organisation, qui restent complexes.

La situation financière de l'OMS est compliquée : l'approbation du budget programme n'entraîne pas automatiquement son financement total et une grande partie du financement est à objet désigné. Le financement à objet désigné permet aux donateurs d'être sûrs que les sommes qu'ils versent serviront à des projets dont ils ont convenu, mais il limite les possibilités de l'Organisation d'allouer le financement selon ses priorités, ce qui signifie que certains départements ou bureaux qui ont besoin de financer du personnel ne sont pas toujours satisfaits. L'augmentation des dépenses en 2010 s'explique en partie par une augmentation des coûts qui est due à l'inflation et à l'inversion de taux de change, notamment à la dépréciation de certaines des principales monnaies dans lesquelles l'OMS est financée par rapport à sa principale monnaie de dépense, le franc suisse. Il faut d'urgence prêter attention à ce déséquilibre structurel des monnaies pour éviter que l'Organisation ne soit confrontée à des difficultés financières pendant l'exercice en cours et afin qu'elle puisse trouver des solutions durables pour les exercices à venir.

Certification des états financiers

Les états financiers, les notes concernant les états financiers et les tableaux sont approuvés.



Nicholas R. Jeffreys
Contrôleur financier

Dr Margaret Chan
Directeur général

Le 8 mars 2011

États financiers

Organisation mondiale de la Santé

État de la performance financière

Pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2010
(en US dollars)

	Notes	2010	2008-2009 (chiffres retraités)
Produits opérationnels			
Contributions fixées des États Membres	4,1	472 557 200	940 124 310
Provision sur les contributions fixées	5,10	104 155 946	(51 214 139)
Contributions volontaires	4,2	1 565 269 322	2 628 305 238
Contributions de biens et services en nature	4,3	138 849 781	116 713 326
Achats remboursables	4,4	23 157 725	53 678 321
Autres produits opérationnels	4,5	18 593 599	71 501 694
Total des produits opérationnels		2 322 583 573	3 759 108 749
Charges opérationnelles			
Dépenses liées au personnel	4,7	945 067 925	1 763 424 134
Services contractuels		298 803 507	657 707 939
Coopération financière directe		295 752 758	525 186 395
Fournitures médicales		225 346 696	214 188 468
Voyages		161 504 072	255 591 911
Charges opérationnelles générales		105 783 443	317 645 790
Matériel, véhicules et mobilier		45 861 296	207 807 250
Total des charges opérationnelles		2 078 119 697	3 941 551 886
Excédent/(déficit) découlant des activités opérationnelles		244 463 876	(182 443 137)
Recettes et charges financières nettes			
Intérêts perçus	4,6	39 272 873	80 975 145
Différences de change non distribuées		2 939 597	
Total des charges et des recettes financières		42 212 470	80 975 145
Excédent/(déficit) total pour l'exercice		286 676 346	(101 467 992)

L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.

Organisation mondiale de la Santé

État de la situation financière

Au 31 décembre 2010
(en US dollars)

	Notes	2010	2009 (chiffres retraités)
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie	5,1	361 245 595	303 834 547
Placements	5,1a	2 292 962 648	2 109 071 801
Comptes débiteurs - courants	5,2	566 936 663	553 231 030
Créances du personnel	5,3	9 732 704	16 672 928
Paievements anticipés	5,4	5 514 876	10 434 832
Intérêts à recevoir	5,5	4 453 780	7 943 075
Total - Actifs courants		3 240 846 267	3 001 188 213
Actifs non courants			
Comptes débiteurs - non courants	5,2	41 598 638	46 784 658
Dépôts	5,4	289 119	274 302
Terrains et constructions	5,6	97 950 420	97 950 420
Total - Actifs non courants		139 838 177	145 009 380
TOTAL DES ACTIFS		3 380 684 445	3 146 197 593
PASSIFS			
Passifs courants			
Contributions reçues en avance	5,8	60 028 849	86 480 970
Comptes créditeurs	5,9	23 239 349	30 165 474
Provision sur les contributions fixées	5,10	86 982 383	191 138 329
Autres passifs courants	5,11	130 679 560	186 298 431
Passifs interentités	5,12	599 684 188	513 099 744
Total - Passifs courants		900 614 329	1 007 182 949
Passifs non courants			
Emprunts à long terme	5,13	21 924 310	22 542 079
Montants accumulés pour financer les avantages du personnel	5,14	51 538 410	47 650 032
Assurance-maladie du personnel	5,15	501 396 850	450 906 103
Total - Passifs non courants		574 859 570	521 098 213
TOTAL DES PASSIFS		1 475 473 899	1 528 281 162
ACTIFS NETS/SITUATION NETTE			
Actifs nets/réserves			
Fonds propres des États Membres engagés dans les immobilisations	6,1	76 026 110	75 408 341
Excédents/(déficits) cumulés			
Non soumis à restrictions (États Membres)			
États Membres - budget ordinaire		23 157 092	(55 409 733)
États Membres - autres fonds		103 146 906	57 777 485
Total - Non soumis à restrictions (États Membres)		126 303 998	2 367 752
Soumis à restrictions			
Fonds bénévoles		1 596 049 982	1 432 435 490
Fonds fiduciaire		103 890 859	107 704 847
Total - Soumis à restrictions		1 699 940 841	1 540 140 337
Différences de change non distribuées		2 939 597	-
Total des excédents/(déficits) cumulés		1 829 184 436	1 542 508 089
TOTAL DES ACTIFS NETS/SITUATION NETTE		1 905 210 546	1 617 916 430
TOTAL DES PASSIFS ET DES ACTIFS NETS/SITUATION NETTE		3 380 684 445	3 146 197 593

L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.

Organisation mondiale de la Santé

Variations de l'actif net/situation nette

*Pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2010
(en US dollars)*

	Notes	Solde d'ouverture (chiffres retraités)	Mouvements en 2010	Solde de clôture
Fonds propres des États Membres engagés dans les immobilisations	6,1	75 408 341	617 769	76 026 110
Excédents/(déficits) cumulés				
<i>Non soumis à restrictions (États Membres)</i>				
États Membres - budget ordinaire				
Contributions fixées		(111 394 116)	85 181 624	(26 212 492)
Recettes non fixées provenant des États Membres	6,2	32 202 907	(15 455 062)	16 747 845
Fonds de péréquation des impôts	6,3	(7 218 524)	8 840 263	1 621 740
Fonds de roulement	6,4	31 000 000		31 000 000
Total - États Membres - budget ordinaire		(55 409 733)	78 566 825	23 157 092
États Membres - autres fonds				
Fonds d'affectation spéciale	6,5	28 827 418	40 837 549	69 664 966
Fonds d'entreprise	6,7	28 950 068	4 531 873	33 481 940
Total - États Membres - autres fonds		57 777 485	45 369 421	103 146 906
Total - Non soumis à restrictions (États Membres)		2 367 752	123 936 246	126 303 998
<i>Soumis à restrictions</i>				
Fonds bénévoles		1 432 435 490	163 614 492	1 596 049 982
Fonds fiduciaire	6,8	107 704 847	(3 813 988)	103 890 859
Total - Soumis à restrictions		1 540 140 337	159 800 503	1 699 940 841
Différences de change non distribuées			2 939 597	2 939 597
Total des excédents/(déficits) cumulés		1 542 508 089	286 676 346	1 829 184 436
Actifs nets/situation nette à la fin de l'exercice		1 617 916 430	287 294 116	1 905 210 546

L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.

Organisation mondiale de la Santé

Tableau des flux de trésorerie

Pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2010
(en US dollars)

	2010	2008-2009 (chiffres retraités)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Excédent ou déficit	286 676 346	(101 467 992)
Mouvements sans effet de trésorerie		
(Augmentation)/diminution des créances	(13 705 633)	7 994 715
(Augmentation)/diminution des créances du personnel	6 940 224	18 424 341
(Augmentation)/diminution des dépenses réglées par anticipation	4 919 956	(819 987)
(Augmentation)/diminution des créances non courantes	5 186 020	(21 768 354)
Augmentation/(diminution) des dépôts	(14 817)	(274 302)
Augmentation/(diminution) des contributions reçues en avance	(26 452 121)	27 181 582
Augmentation/(diminution) des dettes	(6 926 125)	(266 947 771)
Augmentation/(diminution) de la provision sur les contributions fixées	(104 155 946)	51 214 139
Augmentation/(diminution) des autres passifs	(55 618 871)	162 219 653
Augmentation/(diminution) des sommes accumulées pour couvrir les avantages du personnel	3 888 378	(734 058)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	100 737 410	(124 978 033)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de biens, d'installations et de matériel	617 769	1 666 479
Acquisition de placements	(183 890 847)	138 118 286
Intérêts à recevoir	3 489 294	16 147 879
Flux de trésorerie nets provenant des activités de placement	(179 783 784)	155 932 644
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Passifs interentités	86 584 444	(132 261 065)
Passif de l'assurance-maladie du personnel	50 490 747	67 296 364
Remboursement d'emprunts	(617 769)	(1 666 479)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	136 457 422	(66 631 180)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	57 411 047	(35 676 569)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	303 834 547	339 511 116
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	361 245 595	303 834 547

L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.

Exposé des méthodes comptables

1.1 Base de préparation et de présentation des états financiers

Les méthodes comptables et les pratiques suivies pour l'établissement de rapports sont conformes aux dispositions du Règlement financier et des Règles de Gestion financière de l'OMS.¹ En l'absence de dispositions explicites du Règlement financier et des Règles de Gestion financière, ce sont celles des normes comptables du système des Nations Unies qui sont applicables. Les états financiers, les notes qui les accompagnent et les tableaux sont tous établis conformément aux normes comptables du système des Nations Unies.

Les présents états financiers ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation et au principe du coût historique, dans le cadre d'une comptabilité sur la base du fait générateur.

Les états et tableaux financiers, ainsi que les notes et les tableaux qui les accompagnent, sont établis en dollars des États-Unis.

1.2 Comptabilisation des produits (produits opérationnels)

Contributions fixées – Les produits provenant des contributions des États Membres et Membres associés en ce qui concerne le budget effectif 2010 sont comptabilisés sur la base du fait générateur selon le barème approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé. Conformément au paragraphe 7.1 du Règlement financier, en attendant la réception des contributions, l'exécution du budget ordinaire peut être financée par le fonds de roulement, puis par des emprunts internes sur les réserves de trésorerie disponibles de l'Organisation, à l'exclusion des fonds fiduciaires. Une provision est toutefois établie pour tenir compte des retards dans le recouvrement des contributions; elle correspond au montant total des contributions non réglées au 31 décembre 2010. L'augmentation/la diminution nette de la provision pour l'exercice en cours est indiquée dans l'état de la performance financière. Lorsque des arriérés de contributions sont réglés, les montants servent d'abord au remboursement des emprunts internes, puis au remboursement des emprunts provenant du fonds de roulement. Conformément au paragraphe 7.3 du Règlement financier, les versements d'arriérés de contributions dus par les États Membres qui ne sont pas nécessaires pour rembourser les emprunts auprès du fonds de roulement ou les emprunts internes sont portés au crédit des recettes non fixées des États Membres.

Membres nouveaux – Les produits provenant des contributions des Membres nouveaux font l'objet du paragraphe 6.11 du Règlement financier.

Contributions volontaires – Les contributions volontaires sont comptabilisées sur la base du fait générateur. Pour qu'un actif puisse être comptabilisé avant la réception des fonds, les deux parties doivent signer un accord officiel de financement. Lorsque la totalité de la somme est payable d'avance, les recettes correspondant au financement prévu dans l'accord sont comptabilisées à la signature. Si la réception des fonds est prévue à une date déterminée, les recettes correspondantes ne seront comptabilisées qu'au cours de l'exercice concerné.

Contributions de biens et services en nature – Les contributions de biens et services en nature reçues par l'OMS sont comptabilisées comme des biens reçus ou des services rendus. Elles sont traitées comme des produits et des charges du fonds général. Chaque don est évalué afin que les biens et les services soient comptabilisés pour un montant égal à leur valeur sur le marché.

Activités productrices de recettes – Fonds de roulement des ventes – Ces produits sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue et comptabilisés dans le fonds d'entreprise.

¹ Note : Le Règlement financier et les Règles de Gestion financière ont été amendés et renumérotés, conformément à la résolution WHA62.6, avec effet au 1^{er} janvier 2010.

1.3 Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont enregistrés à leur valeur de réalisation. Conformément au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière en vigueur, l'OMS a créé une provision totale pour tenir compte des retards dans le versement des contributions par les États Membres. Aucune provision n'a été créée pour le non-recouvrement des contributions volontaires ou d'autres créances.

1.4 Provisions et passif éventuel

L'OMS constitue une provision correspondant à toutes les obligations actuelles dont le règlement nécessitera probablement une sortie de ressources et dont la valeur peut raisonnablement être estimée. Les provisions sont comptabilisées comme charge pour la période prise en considération et un passif correspondant est inscrit dans l'état de la situation financière. Le passif éventuel correspond toutefois à des sorties de ressources potentielles futures qui ne répondent pas aux critères d'une provision (il n'est pas probable et ne peut pas être raisonnablement estimé). Si un passif éventuel n'est pas considéré comme très improbable, il doit être indiqué dans les notes accompagnant les états financiers.

1.5 Immeubles et matériel

Les terrains et les bâtiments sont comptabilisés à leur valeur historique et ne sont pas amortis. Les dépenses engagées pour l'achat de matériel sont comptabilisées en totalité pendant l'exercice où ce matériel a été acquis. Un inventaire est établi et la valeur totale du matériel dont le prix d'acquisition est égal ou supérieur à US \$2500 est indiquée dans les notes.

1.6 Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont comptabilisés comme dépenses sur la base du fait générateur. De la même manière, les paiements auxquels les membres du personnel ont droit en fin de contrat, paiements englobant les allocations de rapatriement, les indemnités pour congé annuel non pris, les frais de voyage et de déménagement lors du rapatriement sont tous comptabilisés sur la base du fait générateur. Selon les évaluations actuarielles, les sommes actuellement disponibles ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des dépenses futures.

1.7 Caisse des Pensions

L'OMS est membre de la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies, créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux membres du personnel des pensions de retraite ainsi que des prestations en cas de décès, d'incapacité et dans d'autres cas. La Caisse commune a adopté un régime à prestations déterminées par capitalisation. Les engagements financiers de l'Organisation envers la Caisse commune sont constitués par la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que la part d'un déficit actuariel éventuel qui pourrait devoir être versée par l'OMS conformément à l'article 26 des Statuts de la Caisse. Les sommes nécessaires pour combler le déficit ne sont dues que dès lors que l'Assemblée générale des Nations Unies a invoqué la disposition de l'article 26 après avoir constaté qu'une évaluation actuarielle justifie – au moment de l'évaluation – que le déficit soit comblé. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée générale des Nations Unies n'avait pas invoqué cette disposition.

1.8 Risques financiers

L'Organisation est exposée à certains risques financiers, dont le risque de change et le risque de crédit, et elle a recours à des instruments dérivés pour les couvrir. Conformément à l'article 11.1 du Règlement financier, les fonds qui ne sont pas nécessaires pour des versements immédiats peuvent être placés. Tous les placements sont effectués dans le cadre des politiques en la matière approuvées par le Directeur général. Ces politiques sont examinées régulièrement par le Comité consultatif sur les placements qui comprend des spécialistes des placements de l'extérieur. Le Comité formule régulièrement des recommandations à l'intention du Directeur général. Les placements sont de différents types :

- **Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à court terme en dollars des États-Unis** – Il s'agit de recettes placées sur le marché monétaire et en obligations à court terme d'État, d'organisations et de sociétés de qualité, conformément à la politique de placements approuvée.
- **Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à long terme en dollars des États-Unis** – Il s'agit de recettes placées en obligations à moyen et à long terme d'État, d'organisations et de sociétés de qualité. Elles correspondent à des fonds gérés pour l'assurance-maladie du personnel et le compte pour paiements de fin de contrat, tels que définis dans la politique de placements approuvée.
- **Placements en actions en dollars des États-Unis** – Conformément à la politique de placements approuvée, ce portefeuille représente les fonds gérés pour le fonds de l'assurance-maladie du personnel.

Risque de change – L'Organisation perçoit des contributions volontaires et des contributions fixées et effectue des paiements dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis. Elle est exposée au risque de change résultant des fluctuations du cours des monnaies. Les gains et les pertes au change lors de l'achat ou de la vente de monnaies, la réévaluation des soldes de trésorerie et toutes les autres différences de change sont ajustés au niveau des fonds et comptes participant à la répartition des intérêts dans le cadre du plan général des placements de l'OMS.

Risque de crédit – Le risque de crédit lié aux contributions des donateurs et aux autres comptes débiteurs est abordé plus haut, dans la note sur les comptes débiteurs.

L'Organisation n'est exposée à aucun risque important concernant les liquidités ou les prix.

Conversion des opérations effectuées dans d'autres monnaies – La conversion en dollars des États-Unis des opérations exprimées dans d'autres monnaies est effectuée au taux de change comptable en vigueur à l'Organisation des Nations Unies, applicable au moment de l'opération. L'actif et le passif dans d'autres monnaies sont convertis en dollars des États-Unis au taux de change comptable en vigueur à l'Organisation des Nations Unies le premier jour du mois où le rapport est établi. Les gains ou les pertes réalisés ou non réalisés à la suite du règlement et de la réévaluation des opérations de change sont comptabilisés dans l'état de la performance financière.

1.9 Fonds de péréquation des impôts

Conformément à la résolution WHA21.10 de l'Assemblée mondiale de la Santé portant création du fonds de péréquation des impôts, les contributions de tous les Membres sont réduites du montant perçu au titre de l'imposition du personnel. Pour déterminer la réduction des contributions à appliquer dans le cas des Membres concernés, le fonds de péréquation des impôts est crédité des recettes de l'imposition du personnel, les montants crédités étant affectés aux Membres au prorata de leurs contributions pour l'exercice concerné. Dans le cas des Membres qui imposent leurs ressortissants, ou d'autres personnes imposables, sur les émoluments versés par l'OMS, les sommes portées au crédit du Membre sont diminuées du montant estimatif des impôts prélevés par lui. Les montants imputés sont utilisés par l'Organisation pour couvrir le remboursement des impôts payés par les fonctionnaires concernés, conformément à la résolution WHA21.10.

1.10 Comptabilité par fonds

Méthode de classement des ressources en catégories (par fonds) afin de déterminer leur provenance et leur utilisation. La création de ces fonds permet de mieux rendre compte des recettes et des dépenses. Le fonds général, le fonds d'affectation spéciale, le fonds d'entreprise et le fonds fiduciaire assurent une ventilation correcte des recettes et des dépenses. Les virements entre fonds qui entraîneraient une double comptabilisation de recettes et/ou de dépenses sont éliminés au moment de la consolidation. Les virements à l'intérieur d'un fonds, concernant par exemple les dépenses d'appui aux programmes à l'intérieur du fonds général, sont également éliminés. Les quatre types de fonds sont définis plus en détail ci-après.

Fonds général – Les comptes regroupés dans ce fonds servent à faciliter l'exécution du budget programme. Le fonds général comprend les comptes suivants :

- les contributions fixées des États Membres,
- les recettes non fixées provenant des États Membres,
- le fonds de péréquation des impôts,
- les fonds bénévoles (de base, spécifiques et des partenariats),
- le compte spécial de frais généraux (également appelé « Dépenses d'appui aux programmes »).

Fonds d'affectation spéciale – Les comptes regroupés dans ce fonds correspondent aux virements du fonds général ou à des crédits ouverts par l'Assemblée de la Santé. Les recettes et les dépenses comptabilisées dans ce fonds ne figurent pas dans le budget programme. Le fonds d'affectation spéciale comprend les comptes suivants :

- le fonds immobilier,
- le fonds pour la sécurité,
- le fonds pour la technologie de l'information,
- le fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire,
- le fonds pour l'occupation des postes.

Fonds d'entreprise – Ce fonds regroupe les comptes qui produisent des recettes d'autofinancement. Les recettes et les dépenses comptabilisées dans ce fonds ne figurent pas dans le budget programme. Le fonds d'entreprise comprend :

- le fonds de roulement des ventes,¹
- le compte spécial pour les concessions,
- le compte pour les polices d'assurance,
- les achats,
- les autres activités d'autofinancement.

Fonds fiduciaire – Ce fonds regroupe les actifs détenus par l'OMS en tant que dépositaire ou agent d'exécution pour autrui et dont elle ne peut pas se servir pour financer ses programmes. Il s'agit de partenariats administrés par l'OMS et dont le budget n'est pas approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé. De la même manière, les activités servant à financer le passif de l'Organisation à long terme sont gérées par l'intermédiaire de ce fonds. Ce fonds ne peut pas servir à financer le fonctionnement et ne contribue pas au budget programme 2010-2011. Le fonds fiduciaire comprend les comptes suivants :

- l'assurance-maladie du personnel,
- le Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac,
- le Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose,
- le Secrétariat du Partenariat Faire reculer le paludisme,
- le Réseau de métrologie sanitaire,
- le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant,
- le Comité permanent de la nutrition.

Notes concernant les états financiers

2. Exposé des objectifs

- 2.1** L'objectif de l'Organisation mondiale de la Santé énoncé à l'article 1 de la Constitution est « d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible ».

¹ Conformément aux résolutions WHA22.8 et WHA55.9 de l'Assemblée de la Santé, ce fonds est alimenté par le produit des ventes de publications et de certificats internationaux de vaccination et par les recettes réalisées sur les films, vidéos, DVD et autres moyens d'information. Il sert à couvrir les dépenses afférentes à la production ou à l'impression.

- 2.2** Pour atteindre cet objectif, l'Organisation exerce les fonctions énumérées à l'article 2 de la Constitution.
- 2.3** Le onzième programme général de travail, 2006-2015, approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé dans la résolution WHA59.4, fixe le cadre général du budget programme pour l'exercice 2010-2011. La résolution WHA62.11 précise le cadre du plan stratégique à moyen terme 2008-2013, et les budgets qui s'y rapportent, axé autour d'objectifs stratégiques plutôt que de domaines d'activité étroitement définis.
- 2.4** En mai 2009, la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé, dans sa résolution WHA62.9, a noté un budget effectif total de US \$4,540 milliards ouvert pour l'exercice 2010-2011 et a noté que le montant des contributions volontaires nécessaires pour couvrir les dépenses estimées non couvertes les contributions nettes des Membres s'élevait à US \$3,596 milliards.

3. *Présentation des états financiers des entités consolidées et non consolidées*

3.1 Entités non consolidées

L'OMS assure des services administratifs pour plusieurs entités. Chacune de ces entités établit l'ensemble de ses états financiers et fait l'objet d'une vérification distincte. Les cinq entités suivantes disposent de leurs propres organes directeurs et ne sont pas contrôlées par l'Assemblée mondiale de la Santé :

- Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
- Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID)
- Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)
- Centre international de Calcul (CIC)
- Programme africain de lutte contre l'onchocercose.¹

3.2 Entités consolidées

L'OMS administre de nombreux partenariats mondiaux pour la santé ou y participe et possède quelques programmes spéciaux et dispositifs de collaboration, qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'Organisation et figurent, à ce titre, dans le budget programme 2010-2011, dans le segment « programmes spéciaux et dispositifs de collaboration ». Dans le rapport financier, les activités mises en œuvre par l'OMS sont consolidées dans le fonds général. Après révision début 2010, les activités figurant dans le segment « programmes spéciaux et dispositifs de collaboration » du budget sont les suivantes :

- Alliance pour la recherche sur les politiques et les systèmes de santé
- Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires (Codex Alimentarius)
- Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé
- Alliance GAVI
- Alliance mondiale pour les personnels de santé
- Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite
- Service de suivi Santé et Nutrition
- Forum intergouvernemental sur la Sécurité chimique
- Programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales
- Programme spécial PNUD/UNFPA/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine
- Initiative OMS/ONUSIDA pour un vaccin anti-VIH (y compris le Programme africain pour un vaccin contre le sida)
- Initiative pour la recherche sur les vaccins

¹ Inclut les valeurs résiduelles de l'ancien Programme de lutte contre l'onchocercose.

- Partenariats pour la lutte contre les maladies tropicales négligées
- Programmes de présélection
- Accord tripartite OMS/FAO/OIE sur la prise en charge de la grippe aviaire et d'autres maladies émergentes
- Centre OMS pour le développement sanitaire (Kobe)
- Alliance mondiale pour la sécurité des patients
- Partenariat Halte à la tuberculose, y compris le Comité Feu vert et les initiatives mondiales pour les laboratoires.

En outre, les partenariats ci-après ne figurent pas dans le budget programme. Ils sont donc consolidés dans le rapport financier mais sont hors du budget programme et du fonds général.

- Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac
- Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose
- Secrétariat du Partenariat Faire reculer le paludisme
- Réseau de métrologie sanitaire
- Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant
- Comité permanent de la nutrition.

4. Informations à l'appui de l'état de la performance financière

4.1 Contributions des États Membres

Le budget approuvé par la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé pour l'exercice 2010-2011, en vertu de la résolution WHA62.9, s'élève à US \$4,540 milliards. Pour plus de détails sur l'état de recouvrement des contributions, voir le document A64/31. Conformément au paragraphe 3.3 de la résolution WHA62.9, le budget total financé par les contributions fixées pour l'exercice 2010-2011 s'élève à US \$945 millions. Les US \$472,6 millions comptabilisés comme produits correspondent à la part proportionnelle des contributions (50 %) pour 2010. Les US \$16 millions du fonds de péréquation des impôts ont été transférés en 2010 (voir la Note 6.3). Le solde net de l'exercice est de US \$928 millions.

4.2 Contributions volontaires

Pour l'exercice en cours, les contributions volontaires perçues par l'OMS s'élèvent au total à US \$1,565 milliard. Elles correspondent aux sommes versées par des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des institutions, d'autres organisations et organes du système des Nations Unies ainsi que par le secteur privé. L'annexe (document A64/29 Add.1) présente toutes les contributions volontaires en détail.

4.3 Contributions de biens et services en nature

L'Organisation reçoit des États Membres et d'autres donateurs des contributions de biens et services en nature. En 2010, l'OMS en a reçu pour un montant de US \$138,8 millions (contre US \$116,7 millions en 2008-2009).

	<u>2010</u>	<u>2008-2009</u>
Services	7 237 727	16 777 520
Biens	131 612 054	99 935 806
Total	<u>138 849 781</u>	<u>116 713 326</u>

4.4 Achats remboursables

L'OMS achète des médicaments et des vaccins pour le compte d'États Membres et d'autres organismes des Nations Unies. Les recettes comptabilisées en 2010 au titre des achats remboursables s'élevaient à US \$23,2 millions. Les recettes et les dépenses afférentes aux achats remboursables sont comptabilisées dans le fonds d'entreprise et ne figurent pas dans le budget programme.

4.5 Autres produits opérationnels

En 2010, l'Organisation a été rémunérée pour l'hébergement d'entités telles que l'ONUSIDA, la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID), le Centre international de Calcul (CIC) et le Programme africain de lutte contre l'onchocercose (APOC), et a également tiré des revenus de la vente de publications et de la perception de redevances. Les économies dues à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs s'élèvent à US \$6,4 millions.

	2010	2008 - 2009 (chiffres retraités)
Économies réalisées sur les engagements d'exercices antérieurs	6 377 747	36 029 276
Accords de services administratifs avec d'autres entités	5 969 707	12 747 026
Montant provenant du fonds de roulement des ventes	3 560 449	11 069 082
Recettes locatives	1 465 595	3 318 870
Autres	1 220 101	8 170 298
Gains sur la vente d'actifs		167 143
Total	18 593 599	71 501 694

4.6 Recettes et charges financières

Après déduction des pertes au change (US \$13,3 millions), les intérêts perçus en 2010 (US \$52,5 millions) représentent un gain global de US \$39,3 millions.

	2010	2008 - 2009 (chiffres retraités)
Intérêts		
Intérêts sur les espèces et les dépôts bancaires	27 615 783	45 780 732
Intérêts sur les placements	24 913 084	54 244 648
Total des intérêts	52 528 867	100 025 380
Gains/(pertes) réalisés		
Gains/(pertes) réalisés sur la couverture des risques de change	(4 968 635)	11 338 148
Gains/(pertes) au change	(8 287 359)	(30 388 383)
Total des gains/(pertes) au change	(13 255 994)	(19 050 235)
Total	39 272 873	80 975 145

L'écart de change non distribué, de US \$2,9 millions en 2010, n'a pas été inclus dans le calcul des intérêts ci-dessus et figure séparément dans l'état de la situation financière. Le solde tient compte de gains au change non réalisés de US \$1,4 million et de gains de US \$1,5 million réalisés sur des contrats de change à terme pour lesquels le débit correspondant n'a pas été reçu.

4.7 Charges

L'OMS comptabilise les charges au moment de la livraison des biens ou de la prestation des services. Une charge financière correspond à un engagement ou une obligation ferme concernant des biens qui n'ont pas été livrés et des services qui n'ont pas été rendus.

4.7a Frais de personnel : Montant égal au coût total de l'emploi du personnel dans tous les lieux d'affectation. Il comprend les frais liés au traitement de base, à l'ajustement de poste et à tous les autres types d'avantages (par exemple pensions et assurances) payés par l'Organisation. Les frais liés aux accords de services spéciaux et aux bourses sont également considérés comme des frais de personnel.

4.7b Coopération financière directe : Contrats sans échange signés avec des interlocuteurs nationaux (principalement des ministères de la santé) pour l'exécution d'activités conformes au budget programme de l'OMS. Les fonds sont dépensés au moment

où ils sont versés au partenaire contractuel. Ces dépenses sont aussi appelées « transferts et subventions à des interlocuteurs nationaux ».

4.7c Services contractuels : Sommes dépensées pour le recours à des prestataires de services, principalement au titre d'accords pour exécution de travaux ou de contrats de consultants passés avec des particuliers pour qu'ils mènent à bien des activités pour le compte de l'Organisation. Les activités de recherche médicale font également partie des services contractuels.

4.7d Fournitures médicales : La majorité de ces frais correspondent à l'achat et à la distribution de fournitures médicales par l'Organisation.

4.7e Frais généraux de fonctionnement : Montant correspondant aux frais de fonctionnement des bureaux de pays, des bureaux régionaux et du Siège. Il englobe les frais liés aux services essentiels, aux télécommunications (téléphone fixe, téléphone portable, internet et réseau mondial) et aux loyers.

4.7f Voyages : Les frais de voyage correspondent aux voyages payés par l'Organisation pour les membres du personnel, les participants aux réunions qui ne font pas partie du personnel, les consultants et les représentants d'États Membres. Ils comprennent les billets d'avion, les allocations journalières de subsistance et les autres frais liés aux voyages. Ils n'incluent ni les voyages statutaires pour le congé dans les foyers ni ceux liés à l'allocation pour frais d'études des enfants.

4.7g Matériel, véhicules et mobilier : L'OMS dépense le coût total du matériel, des véhicules et du mobilier au moment de leur livraison. Conformément aux normes comptables du système des Nations Unies, aucune dépense d'amortissement n'est actuellement comptabilisée.

5. Informations à l'appui de l'état de la situation financière

Les notes figurant dans cette section fournissent des renseignements complémentaires sur l'état de la situation financière et les variations de l'actif.

5.1 Trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus pour le compte de l'Organisation et sont répartis entre le fonds général, le fonds d'affectation spéciale, le fonds d'entreprise, le fonds fiduciaire ainsi que les entités étrangères à l'OMS et administrées par elle.

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Espèces en banque, en transit et en caisse		
Siège	217 795 936	257 634 656
Bureaux régionaux et bureaux de pays	26 529 837	(44 727 992)
Comptes bancaires des bureaux de pays		
Bureau régional de l'Afrique	84 018 830	53 465 224
Bureau régional de la Méditerranée orientale	15 414 886	19 592 269
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	8 512 744	10 572 509
Bureau régional du Pacifique occidental	5 081 561	6 316 694
Bureau régional de l'Europe	2 386 114	1 563 935
Siège	1 505 687	(582 748)
Total des espèces en banque, en transit et en caisse	<u><u>361 245 595</u></u>	<u><u>303 834 547</u></u>

5.1a Placements :

Dépôts et titres : Les sommes en monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties en dollars aux taux de change officiels de l'Organisation des Nations Unies. Les titres sont comptabilisés à la valeur du marché. La valeur du marché est déterminée en utilisant le prix d'un titre déterminé le dernier jour ouvrable de l'année. La politique en matière de placements reflète la nature des fonds de l'OMS, les fonds étant détenus à court terme en attendant l'exécution des programmes et à plus long terme pour faire face aux engagements au titre du fonds de l'assurance-maladie du personnel et des autres fonds à long terme de l'OMS. Les placements sont comptabilisés à la valeur du marché et les recettes qui en proviennent sur la base du fait générateur.

Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à court terme en dollars des États-Unis – Il s'agit de recettes placées sur le marché monétaire et en obligations à court terme d'État, d'organisations et de sociétés de qualité, conformément à la politique de placements approuvée.

Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à long terme en dollars des États-Unis – Il s'agit de recettes placées en obligations à moyen et à long terme d'État, d'organisations et de sociétés de qualité. Elles correspondent à des fonds gérés pour l'assurance-maladie du personnel et le compte pour paiements de fin de contrat, tels que définis dans la politique de placements approuvée.

Placements en actions en dollars des États-Unis – Conformément à la politique de placements approuvée, ce portefeuille représente les fonds gérés pour le fonds de l'assurance-maladie du personnel.

	2010	2009
Dépôts		
Dépôts bancaires	1 263 633 377	1 125 100 000
Total des dépôts	1 263 633 377	1 125 100 000
Titres		
Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à court terme en dollars des États-Unis	682 806 996	661 382 716
Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à long terme en dollars des États-Unis	263 263 575	270 236 092
Placements en actions en dollars des États-Unis	83 258 701	52 352 993
Total des titres	1 029 329 271	983 971 801
Total des placements	2 292 962 648	2 109 071 801

5.1b Trésorerie et placements disponibles pour des activités programmatiques : Sur un solde de trésorerie et de placements s'élevant au total à US \$2,654 milliards (US \$361 millions de trésorerie et US \$2,293 milliards de placements), US \$1,365 milliard étaient disponibles pour des activités programmatiques. Le reste de la trésorerie correspond à des fonds détenus pour le compte d'autres organisations et à des fonds nécessaires pour solder le passif actuel et futur.

	2010	2008 - 2009
Trésorerie et placements disponibles		
Solde - Fonds bénévoles	1 596 049 982	1 540 604 602
Solde - Fonds fiduciaire	103 890 859	(464 265)
Solde - États Membres - autres fonds	103 146 906	57 777 486
Solde - États Membres - budget ordinaire	23 157 092	(55 409 733)
À déduire : Comptes débiteurs (contributions non fixées)	521 552 918	409 601 171
À ajouter : Contributions reçues en avance	60 028 849	86 411 056
Total de la trésorerie et des placements disponibles	1 364 720 769	1 219 317 975
Trésorerie et placements soumis à restrictions		
Fonds détenus pour le compte d'autres entités (voir la Note 5.12)	599 684 188	513 099 744
Comptes créditeurs, provision et autres passifs	153 918 910	219 074 541
Sommes accumulées pour couvrir les avantages du personnel	51 538 409	47 650 032
Assurance-maladie du personnel	501 396 850	450 906 103
Différences de change non distribuées	2 939 597	
À déduire : Autres actifs courants et non courants	19 990 480	37 142 047
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions	1 289 487 474	1 193 588 373
Total de la trésorerie et des placements	2 654 208 243	2 412 906 348

5.1c Couverture du risque de change sur les comptes débiteurs et les comptes créditeurs : Le risque de change est lié aux écarts entre les taux de change auxquels les sommes sont inscrites aux comptes débiteurs ou créditeurs en devises et les taux de change auxquels les fonds reçus ou le paiement sont comptabilisés. Un programme mensuel est appliqué pour couvrir ce risque de change. Le risque de change net est calculé chaque mois pour les contributions, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et chaque risque de change net important est acheté ou vendu à terme par le biais d'un contrat à terme sur les devises égal et opposé au risque net. À la fin de chaque mois, ces risques sont recalculés pour correspondre aux taux de change mensuels des Nations Unies et les contrats à terme sur les devises sont ajustés et reportés au mois suivant en fonction du risque de change net révisé. Grâce à ce processus, les gains ou les pertes au change réalisés sur les contrats à terme couvrent les gains ou les pertes au change correspondants sur les mouvements des contributions, des comptes créditeurs et des comptes débiteurs nets. Au 31 décembre 2010, le total des contrats à terme pour la couverture du risque de change s'établissait comme suit :

Monnaie	Montant vendu à terme	Valeur du contrat (US dollars)
CAD	111 900 000	111 696 043
GBP	61 000 000	94 160 820
EUR	70 300 000	92 305 939
SEK	104 000 000	15 160 575
DKK	40 000 000	7 047 639
AUD	1 200 000	1 212 281
Total		321 583 296

L'état de la performance financière indique une perte non réalisée de US \$274 502 sur la réévaluation de ces contrats à terme, aux taux de change de la fin de l'année.

5.1d Contrats à terme de couverture du risque de change pour la gestion de la trésorerie opérationnelle : Les contrats à terme de couverture du risque de change servent aussi à gérer les soldes de trésorerie en devises à court terme de manière à réduire autant que possible les risques au change. Au 31 décembre 2010, la valeur nette de ces contrats à terme de couverture du risque de change s'établissait, par devise, comme suit :

Monnaie achetée	Monnaie vendue	Montant acheté à terme	Montant vendu à terme	Valeur du contrat (US dollars)
USD	CHF	5 000 000	4 683 000	4 924 290
DKK	CHF	9 500 000	1 758 938	1 849 567
GBP	CHF	600 000	886 800	932 492
NOK	CHF	2 000 000	324 119	340 819
		17 100 000	7 652 857	8 047 168

Ces contrats à terme de couverture du risque de change arrivaient à échéance en janvier et février 2010. L'état de la performance financière indique une perte non réalisée de US \$337 161 sur la réévaluation de ces contrats à terme de couverture du risque de change, aux taux de change de la fin de l'année.

5.2 Comptes débiteurs

Au 31 décembre 2010, le montant porté aux comptes débiteurs s'établissait à US \$608,5 millions, contre US \$600 millions au 31 décembre 2009. Le solde des comptes débiteurs inclut les arriérés de contributions fixées et de contributions volontaires. Un montant de US \$5,8 millions, contre US \$3,8 millions au 31 décembre 2009, correspondant aux sommes dues par les organisations internationales et d'autres débiteurs, a également été porté à ces comptes.

	2010	2009 (chiffres retraités)
Créances		
Contributions fixées rééchelonnées à recevoir - non courantes	41 598 638	46 784 658
Contributions fixées des États Membres à recevoir - exercice en cours	34 265 652	130 880 093
Contributions fixées des États Membres à recevoir - exercice précédent	11 118 092	13 473 579
<i>Total des contributions fixées à recevoir</i>	<u>86 982 382</u>	<u>191 138 330</u>
Contributions volontaires à recevoir	515 176 873	403 980 686
Fonds de roulement des ventes	621 889	1 095 080
Autres créances	5 754 157	3 801 592
Total des créances	<u>608 535 301</u>	<u>600 015 688</u>
Créances courantes et non courantes		
Créances courantes	566 936 663	553 231 030
Créances non courantes	41 598 638	46 784 658
Total des créances courantes et non courantes	<u>608 535 301</u>	<u>600 015 688</u>

5.3 Créances du personnel

Le solde des créances du personnel s'élève au total à US \$9,7 millions, contre US \$16,7 millions en 2009. Conformément à l'article 380.6 du Règlement du Personnel de l'OMS, les membres du personnel peuvent recevoir une avance sur leur rémunération si celle-ci leur est due alors qu'ils sont en congés ou en voyage officiel ; ils peuvent aussi recevoir une avance en cas d'urgence. Une fois les traitements du personnel établis par le service concerné, cette avance est récupérée et le montant correspondant affecté au projet pertinent. Les montants correspondant aux avances concernant l'allocation pour frais d'études des enfants sont réglés sur présentation des factures. Les avances versées au titre du voyage sont approuvées sur présentation de la demande de remboursement des frais de voyage et après son remboursement effectif.

	2010	2009 (chiffres retraités)
Allocation pour frais d'études des enfants	5 083 718	4 991 114
Avances concernant les loyers	1 914 751	1 916 942
Autres créances du personnel	1 523 224	1 356 424
Avances sur salaire	629 790	4 316 088
Avances concernant les voyages	581 221	4 092 360
Total	<u>9 732 704</u>	<u>16 672 928</u>

5.4 Paiements anticipés

La valeur totale des paiements anticipés est de US \$5,5 millions (contre US \$10,4 millions au 31 décembre 2009). Les paiements anticipés englobent le paiement des fournisseurs avant la livraison des biens ou la prestation des services. Il est courant que les prestataires de services techniques demandent une avance afin de financer les travaux au cours du projet. Lors de la livraison des biens ou de la prestation des services, le paiement anticipé est imputé au compte correspondant.

Les dépôts qui s'élèvent à US \$289 119 (US \$274 302 en décembre 2009) correspondent aux sommes versées aux propriétaires à titre de cautions pour la location de bureaux.

5.5 Intérêts à recevoir

Montants dus par des banques et d'autres sociétés d'investissement au titre des intérêts acquis au cours de l'exercice. La valeur totale des intérêts à recevoir est de US \$4 453 780.

5.6 Terrains et constructions

Cette notion recouvre les biens de l'OMS au Siège et dans les bureaux régionaux qui ont été soit achetés, soit construits par l'Organisation, ou reçus en don, le terrain sur lequel sont édifiés les bâtiments étant soit la propriété de l'Organisation, soit mis à sa disposition par le pays hôte, gratuitement ou pour un loyer annuel symbolique. Le coût des terrains et des bâtiments dans chaque lieu d'affectation s'établit comme suit :

	2010	2009 <i>(chiffres retraités)</i>
Siège	67 971 982	67 971 982
Bureau régional de la Méditerranée orientale	12 088 203	12 088 203
Bureau régional de l'Afrique	8 257 182	8 257 182
Bureau régional du Pacifique occidental	8 149 758	8 149 758
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	1 483 295	1 483 295
Total	97 950 420	97 950 420

5.7 Matériel durable

Au 31 décembre 2010, la valeur de l'ensemble du matériel durable s'élevait à US \$85,9 millions, contre US \$75,3 millions au 31 décembre 2009. Conformément aux méthodes comptables établies, les achats de matériel durable – meubles, ordinateurs, matériel de bureau et véhicules à moteur notamment – sont passés en charge selon la valeur d'acquisition. Il est tenu un inventaire du matériel durable dont la valeur est indiquée dans les présentes notes. Le présent rapport ne prend en compte que les articles d'une valeur d'acquisition égale ou supérieure à US \$2500.

5.8 Contributions des Membres reçues en avance

Cette rubrique englobe les contributions reçues à l'avance ou les contributions qui n'étaient pas encore portées aux comptes débiteurs au 31 décembre 2010, dont la majorité concernent des États Membres qui avaient versé à l'avance en 2010 l'intégralité ou une partie de leurs contributions fixées pour 2011 et des années suivantes. Les avances au titre de contributions volontaires correspondent à des fonds reçus en vertu d'accords prenant effet à compter de 2011.

	2010 <i>(US dollars)</i>	2009 <i>(US dollars)</i>
Contributions fixées	47 466 858	54 821 108
Montants reçus non appliqués	5 680 076	10 732 036
Avances au titre des contributions volontaires	5 421 860	20 600 446
Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac	1 460 055	327 380
Total	60 028 849	86 480 970

5.9 Comptes créditeurs

Montant total dû aux fournisseurs de biens et services au 31 décembre 2010, par bureau.

	2010	2009 <i>(chiffres retraités)</i>
Activités mondiales et interrégionales	12 563 664	21 921 380
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	3 201 787	871 847
Bureau régional de la Méditerranée orientale	3 115 902	151 336
Bureau régional du Pacifique occidental	2 117 102	6 186 014
Bureau régional de l'Europe	1 556 048	7 612
Bureau régional de l'Afrique	684 845	1 027 286
Total	23 239 349	30 165 474

5.10 Provision sur les contributions fixées

Conformément aux règles financières actuelles de l’OMS relatives aux provisions sur les comptes débiteurs, la provision est égale à la totalité des contributions non réglées. L’état de la performance financière indique une baisse nette de la provision pour l’exercice en cours de US \$104 millions et l’état de la situation financière indique un solde total de US \$87 millions.

	2010	2009 <i>(chiffres retraités)</i>
Solde d'ouverture	191 138 329	139 924 190
À ajouter : Contributions pour l'exercice en cours non réglées	34 265 652	130 880 093
À déduire : Montants reçus au titre de contributions de l'exercice antérieur	<u>(138 421 598)</u>	<u>(79 665 954)</u>
Provision supplémentaire nette pour l'exercice en cours	(104 155 946)	51 214 139
Solde de clôture	86 982 383	191 138 329

5.11 Autres passifs courants

Le solde total des autres passifs courants est de US \$130,7 millions au 31 décembre 2010, contre US \$186,3 millions au 31 décembre 2009. Comme indiqué ci-dessous, ces montants correspondent à plusieurs passifs à court terme.

	2010	2009 <i>(chiffres retraités)</i>
Engagements non réglés	86 213 836	157 205 943
Sommes à verser à la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies	21 312 653	(1 730 783)
Compte spécial de compensation	6 385 581	5 926 806
Assurances à payer	4 850 113	5 074 805
Dettes envers le personnel	4 087 991	1 892 438
Dettes envers l'OPS	3 822 102	13 952 937
Fondations	3 728 809	3 699 821
Soldes dus à la suite du décès de membres du personnel	278 475	276 463
Total	130 679 560	186 298 431

5.12 Passif interentités

L'OMS héberge plusieurs entités en vertu d'accords de services administratifs. La trésorerie de toutes les entités étant gérée par l'OMS, il existe pour ces entités un passif correspondant aux fonds détenus pour leur compte. Les montants dus par chaque entité sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

	2010	2009 <i>(chiffres retraités)</i>
Facilité internationale d'achats de médicaments (UNITAID)	328 574 205	224 749 864
Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)	252 586 021	271 360 688
Centre international de Calcul (CIC)	12 891 353	13 192 766
Programme africain de lutte contre l'onchocercose (APOC)	6 136 647	3 713 093
Autres virements	(504 038)	83 334
Total	599 684 188	513 099 745

5.13 Emprunts à long terme

Par ses résolutions WHA55.8 et WHA56.13, l'Assemblée de la Santé a autorisé le Directeur général à faire procéder à la construction d'un nouveau bâtiment au Siège destiné à l'OMS et à l'ONUSIDA, d'un coût estimé à CHF 66 millions, dont l'OMS aurait à supporter une part estimée à CHF 33 millions. La Confédération suisse a accepté de consentir à l'OMS et à l'ONUSIDA un prêt sans intérêt de CHF 59,8 millions dont la part de l'OMS est de CHF 29,9 millions. L'Assemblée de la Santé a également approuvé le recours au fonds immobilier pour le remboursement en 50 ans de la part OMS du prêt sans intérêt consenti par la Confédération suisse à partir de l'année de l'achèvement de la construction. En 2010, l'OMS a remboursé sa part de US \$617 769 (US \$1 666 479 lors de l'exercice 2008-2009).

5.14 Montants accumulés pour régler les avantages du personnel

Compte des droits et indemnités statutaires non inclus dans le traitement – Ce compte sert à financer les avantages du personnel non inclus dans le traitement (allocation pour frais d'études des enfants, voyages en rapport avec l'allocation pour frais d'études, congé dans les foyers, voyages à l'occasion du recrutement et voyages en mission, primes d'affectation et transport des effets personnels).

Compte pour les paiements de fin de contrat – Ce compte a été ouvert afin de constituer une réserve pour couvrir les paiements auxquels les membres du personnel ont droit en fin de contrat, paiements englobant les allocations de rapatriement, les indemnités pour congé annuel non pris, les frais de voyage et de déménagement lors du rapatriement. Il est alimenté par un crédit budgétaire fixé pour 2010 à 2,5 % du traitement et de l'ajustement de poste. Il est à noter que ce compte ne reflète pas l'ensemble des passifs de l'Organisation à long terme correspondant aux prestations de fin d'engagement. Selon la dernière étude actuarielle, le passif futur est estimé, au total, à US \$139 millions au 31 décembre 2009. Ce calcul ne tient pas compte des frais pour les primes de départ et les résiliations d'engagement par accord mutuel en cas de suppression de postes.

	2010	2009 <i>(chiffres retraités)</i>
Paiements de fin de contrat	48 817 062	50 207 183
Avantages du personnel non inclus dans le traitement	2 721 348	(2 557 151)
Total	51 538 410	47 650 032

5.15 Assurance-maladie du personnel

Les recettes du fonds de l'assurance-maladie du personnel comprennent les cotisations des membres du personnel en service et retraités (versées à raison d'un tiers par le participant et deux tiers par l'Organisation) ainsi que les intérêts et les gains sur les placements. Afin d'assurer un financement adéquat des demandes de remboursement futures des retraités, un pourcentage fixe (actuellement de 25 %) des cotisations des membres du personnel en service est mis de côté chaque année. Les 75 % restants des cotisations sont nécessaires pour couvrir les demandes de remboursement des membres du personnel en service. Pour plus d'informations sur le fonds de l'assurance-maladie du personnel, consulter le rapport annuel de l'assurance-maladie du personnel.

Il est à noter que le solde du fonds pour le régime d'assurance-maladie des fonctionnaires retraités ne suffit pas à couvrir toutes les dépenses futures. Selon le dernier calcul actuariel, au 31 décembre 2010, le passif de l'OMS s'élève au total à US \$1,22 milliard. Le passif net non financé s'établit à US \$799 millions (US \$1,22 milliard moins US \$421 millions d'actifs du régime d'assurance spécifiques à l'OMS).

	2010	2008-2009
Solde au 1^{er} janvier	450 906 103	383 609 739
Recettes		
Contributions perçues	96 211 041	169 688 551
Recettes sur les placements à rendement fixe	23 630 447	10 594 569
Intérêts	2 928 325	16 875 159
Total des recettes	122 769 813	197 158 280
Dépenses		
Demandes de remboursement payées	69 987 828	126 085 603
Charges opérationnelles	2 291 238	3 776 312
Total des dépenses	72 279 066	129 861 915
Solde au 31 décembre	501 396 850	450 906 103

5.16 Dépenses administratives, versements à titre gracieux, montants passés par profits et pertes

En 2010, on n'a enregistré ni dépense administrative, ni montant passé par pertes et profits ni versement à titre gracieux au Siège et dans les bureaux régionaux.

5.17 Passif éventuel

Au 31 décembre 2010, l'Organisation faisait l'objet d'actions en justice en suspens. La plupart d'entre elles concernaient des litiges pour lesquels le paiement de sommes d'argent a été considéré comme improbable et aucun chiffre n'a donc été révélé. Cependant, trois affaires concernant des litiges contractuels doivent être considérées comme un passif éventuel. Le coût potentiel pour l'Organisation est estimé au total à US \$967 591.

5.18 Retraitement de chiffres de l'exercice 2008-2009 à des fins de comparaison

Pour certains chiffres concernant 2010, il a fallu retraiter, à des fins de comparaison, les chiffres pertinents pour l'exercice 2008-2009.

6. Informations à l'appui des variations de l'actif net/situation nette

6.1 Fonds propres des États Membres engagés dans les immobilisations

Au cours de l'exercice, les immobilisations sont comptabilisées à l'achat, ce qui réduit les soldes engagés correspondants. À la fin de chaque exercice, une écriture est passée pour porter ces immobilisations au crédit des fonds propres des États Membres. Fin 2010, les fonds propres des États Membres engagés dans les immobilisations s'élevaient à US \$76 millions (US \$97 950 420 pour les terrains et les constructions moins US \$21 924 310 d'emprunts à long terme).

6.2 Recettes non fixées provenant des États Membres

Ce fonds (autrefois appelé « Compte pour les recettes diverses ») réunit toutes les sources de recettes attribuables aux États Membres à l'exception des contributions pour l'exercice en cours. Il est alimenté par des intérêts créditeurs, des gains/(pertes) au change, l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs et des recettes diverses. L'Assemblée de la Santé a décidé d'affecter US \$22 millions au fonds immobilier (résolution WHA63.7) et US \$10 millions au fonds pour la sécurité (résolution WHA63.6) en 2010. Un montant supplémentaire de US \$15 millions avait été affecté pour financer le budget ordinaire en 2009 (résolution WHA62.9).

	2010	2009
Solde au 1^{er} janvier	32 202 907	13 821 140
Recettes		
Perception d'arriérés de contributions	138 421 598	79 665 954
Économies réalisées lors du paiement des engagements		
non réglés	3 512 910	8 800 373
Intérêts	1 004 545	3 929 245
Autres recettes		3 796 115
Total des recettes	142 939 054	96 191 687
À déduire :		
Remboursement des montants provenant du fonds		
de roulement et des emprunts internes	111 394 116	32 809 920
Ouverture de crédits au fonds immobilier	22 000 000	
Ouverture de crédits au budget ordinaire	15 000 000	45 000 000
Ouverture de crédits au fonds pour la sécurité	10 000 000	
Total partiel	158 394 116	77 809 920
Solde au 31 décembre	16 747 845	32 202 907

6.3 Fonds de péréquation des impôts

L'exposé des méthodes comptables ci-dessus comporte une description complète de la gestion du fonds de péréquation des impôts.

	2010	2009
Solde au 1^{er} janvier	(7 218 524)	(4 926 152)
Imposition du personnel	16 274 400	11 284 310
À déduire :		
Impôts payés par les membres du personnel	7 434 136	13 576 682
Solde au 31 décembre	1 621 740	(7 218 524)

6.4 Fonds de roulement

Conformément à l'article VII du Règlement financier, en attendant la rentrée des contributions des Membres, l'exécution du budget ordinaire peut être financée par le fonds de roulement puis des emprunts internes sur les réserves de trésorerie de l'Organisation, à l'exclusion des fonds fiduciaires. Les sommes ainsi avancées sont remboursées au fur et à mesure des recouvrements de contributions, les emprunts internes étant remboursés avant les montants provenant du fonds de roulement. Par sa résolution WHA62.9, l'Assemblée de la Santé a décidé de maintenir la dotation du fonds de roulement à US \$31 millions.

6.5 Fonds d'affectation spéciale

Ces fonds sont alimentés par un transfert du fonds général. En 2010, le fonds pour la technologie de l'information, le fonds immobilier et le fonds pour la sécurité ont tous été financés par des contributions non fixées de nombreux États Membres (voir la Note 6.2). Le fonds pour l'occupation des postes remplace le fonds des dépenses communes et le fonds pour le développement du personnel. Le solde du fonds pour l'occupation des postes, de US \$32,6 millions, comprend les soldes de clôture du fonds des dépenses communes (US \$4 millions) et du fonds pour le développement du personnel (US \$18,3 millions) pour l'exercice 2008-2009.

	2010	2009
Fonds pour l'occupation des postes	32 627 339	22 304 804
Fonds immobilier	24 958 357	2 818 721
Fonds pour la sécurité	9 896 782	162 459
Fonds pour la technologie de l'information	2 197 379	3 587 459
Fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire	(14 891)	(46 025)
Total	69 664 966	28 827 418

6.6 Fonds immobilier

Ce fonds a été créé par la Vingt-Troisième Assemblée mondiale de la Santé (résolution WHA23.14). Le fonds immobilier est financé par des crédits du budget ordinaire. Il y a eu en 2010 un crédit de US \$22 millions pris sur les recettes non fixées des États Membres (voir la Note 6.2). Le fonds immobilier est également crédité des recettes locatives provenant des opérations immobilières.

Il est utilisé pour couvrir les dépenses afférentes à la construction de bâtiments ou à l'agrandissement de bâtiments existants ; à l'acquisition de terrains, le cas échéant ; aux réparations et aux transformations des bâtiments à usage de bureaux existants ; enfin, à l'entretien, aux réparations et à la modification des logements loués au personnel par l'Organisation. Une autorisation expresse de l'Assemblée de la Santé est nécessaire pour l'acquisition de terrains, la construction de bâtiments ou l'agrandissement de bâtiments existants.

	2010	2009
Solde au 1^{er} janvier	2 818 721	4 174 665
Recettes		
Ouverture de crédits sur les recettes non fixées provenant des États Membres	22 000 000	-
Autres recettes	1 356 733	48 397
Recettes locatives	566 637	774 722
Total des recettes	23 923 370	823 119
Dépenses		
Siège	1 388 923	(267 006)
Bureau régional de l'Afrique	238 999	1 038 235
Bureau régional de l'Europe	140 922	-
Bureau régional de la Méditerranée orientale	14 890	1 316 147
Bureau régional des Amériques		-
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est		91 688
Bureau régional du Pacifique occidental		-
Total des dépenses	1 783 734	2 179 064
Solde au 31 décembre	24 958 357	2 818 721

6.7 Fonds d'entreprise

Les soldes des comptes de ce fonds s'établissent comme suit :

	2010	2009
Activités relatives aux achats	22 070 069	17 812 514
Fonds de roulement des ventes	6 989 918	8 145 305
Compte spécial pour les services concédés	2 080 375	2 444 365
Location des garages	1 546 388	1 238 635
Compte pour les polices d'assurance	790 760	(695 182)
Recettes découlant de la politique de brevets	4 430	4 430
Total	33 481 940	28 950 068

6.8 Fonds fiduciaire

Les soldes des comptes de ce fonds sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Fin 2010, Plusieurs partenariats présentent des soldes négatifs en raison d'un reclassement d'éléments du fonds bénévole. Après la clôture des allocations, les soldes résiduels seront transférés au fonds fiduciaire avant fin 2011.

	2010	2009 (chiffres retraités)
Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose	109 653 174	107 034 407
Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies	112 988	
Secrétariat du Partenariat Faire reculer le paludisme	(271 318)	
Autres fonds fiduciaires	(463 772)	(464 265)
Réseau de métrologie sanitaire	(1 515 962)	(3 598)
Partenariat mondial pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant	(1 730 119)	(10 356)
Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac	(1 894 132)	1 148 659
Total	103 890 859	107 704 847

6.9 Compte spécial de frais généraux

Ce compte a été ouvert afin de faciliter la budgétisation et la comptabilisation des fonds mis à la disposition de l'Organisation pour couvrir une partie des frais généraux d'activités financées par des sources autres que le budget ordinaire (c'est-à-dire par des contributions volontaires).

Sont portées au crédit de ce compte les recettes provenant des sources suivantes :

- i) conformément à la résolution WHA34.17, les fonds reçus pour couvrir les dépenses d'appui au programme par d'autres sources bénévoles dont les fonds fiduciaires provenant de gouvernements et d'autres entités, et le fonds bénévole pour la promotion de la santé. Les montants sont calculés en appliquant un pourcentage fixe au total des dépenses engagées pour le projet ;
- ii) les accords de services administratifs ;
- iii) les intérêts perçus sur les contributions volontaires, tels qu'indiqués dans le document EB122/3.

En 2010, l'Organisation a revu la manière de comptabiliser les sommes perçues au titre des dépenses d'appui aux programmes. Ces sommes ne sont plus perçues au moment de la comptabilisation des recettes mais sur la base des dépenses programmatiques pertinentes. Les dépenses d'appui au programme à payer par le projet et les recettes correspondantes portées au compte spécial de frais généraux continuent à être éliminées et ne figurent pas dans l'état de la performance financière. Cette politique plus prudente a entraîné une réduction du solde global du compte spécial de frais généraux.

	2010	2009 (chiffres retraités)
Solde au 1^{er} janvier	42 558 507	41 846 396
Recettes		
Dépenses d'appui aux programmes	110 695 170	203 085 411
Intérêts	7 314 850	29 356 107
Accords de services administratifs avec d'autres entités	5 969 707	12 747 026
Autres recettes	687 411	2 143 828
Ouverture de crédits par l'Assemblée mondiale de la Santé (résolutions WHA60.8 et WHA61.6)		19 939 792
Opérations de couverture des risques de change		5 195 706
Total des recettes	124 667 138	272 467 870
Dépenses		
Activités mondiales et interrégionales	33 602 369	132 478 717
Bureau régional de l'Afrique	15 089 539	49 433 964
Bureau régional de la Méditerranée orientale	7 184 159	26 703 727
Bureau régional des Amériques	6 834 086	4 257 914
Bureau régional du Pacifique occidental	6 134 862	14 654 600
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	5 870 133	24 515 954
Bureau régional de l'Europe	1 333 154	19 710 883
Total des dépenses	76 048 302	271 755 759
Solde au 31 décembre	91 177 344	42 558 507

Exécution du budget programme

Tableau 1

État de la performance financière par fonds

	Fonds général				Fonds d'affectation spéciale	Fonds d'entreprise	Fonds fiduciaires	Éliminations	Total	%
	Budget ordinaire	Contributions volontaires	Éliminations	Total partiel						
Produits opérationnels										
Contributions fixées des États Membres	472 557 200	-		472 557 200	-	-	-		472 557 200	
Provision sur les contributions fixées	104 155 946	-		104 155 946	-	-	-		104 155 946	
Contributions volontaires		1 471 163 792		1 471 163 792	219 384	-	93 886 147		1 565 269 322	
Contributions de biens et de services en nature		138 726 781		138 726 781			123 000		138 849 781	
Activités relatives aux achats	-			-	-	23 157 725			23 157 725	
Autres produits opérationnels	3 512 910	7 401 282		10 914 193	72 128 729	5 699 251	-	70 148 574	18 593 599	
Produits relatifs aux dépenses d'appui aux programmes		110 695 170	99 015 149	11 680 021				11 680 021	-	
Total des produits opérationnels	580 226 057	1 727 987 025	99 015 149	2 209 197 932	72 348 113	28 856 976	94 009 147	81 828 595	2 322 583 573	
Charges opérationnelles										
Dépenses liées au personnel	383 374 299	553 625 413		936 999 712	27 542 831	4 112 493	46 561 463	70 148 574	945 067 926	45 %
Services contractuels	27 883 325	244 245 121		272 128 446	12 406 664	952 448	13 315 948		298 803 507	14 %
Coopération financière directe	13 550 643	279 547 531		293 098 174	312 654	25 000	2 316 930		295 752 758	14 %
Fournitures médicales	431 334	165 366 552		165 797 886	339 067	15 810 260	43 399 483		225 346 696	11 %
Voyages	16 623 301	131 835 628		148 458 929	4 911 542	79 845	8 053 757		161 504 072	8 %
Charges opérationnelles générales	24 976 676	61 278 543		86 255 219	16 354 302	878 546	2 295 375		105 783 443	5 %
Matériel, véhicules et mobilier	3 824 197	38 189 109		42 013 306	3 414 881	362 386	70 723		45 861 296	2 %
Dépenses d'appui aux projets	-	99 015 149	99 015 149	-	2 465	2 724 424	8 953 132	11 680 021	-	
Total des charges opérationnelles	470 663 775	1 573 103 047	99 015 149	1 944 751 673	65 284 405	24 945 401	124 966 812	81 828 595	2 078 119 697	100 %
Excédent/(déficit) découlant des activités opérationnelles	109 562 281	154 883 978		264 446 260	7 063 708	3 911 574	(30 957 665)		244 463 876	
Virements entre fonds	(32 000 000)	(620 298)		(32 620 298)	32 000 000	620 298				
Recettes et charges financières nettes	1 004 545	9 350 812		10 355 357	1 773 840	-	27 143 676		39 272 873	
Différences de change non distribuées									2 939 597	
Excédent/(déficit) total pour l'exercice	78 566 826	163 614 492		242 181 318	40 837 549	4 531 872	(3 813 989)	-	286 676 346	
Solde des fonds - 1^{er} janvier 2010	(55 409 734)	1 432 435 490		1 377 025 756	28 827 418	28 950 068	107 704 847	-	1 542 508 089	
Solde des fonds - 31 décembre 2010	23 157 092	1 596 049 982		1 619 207 074	69 664 966	33 481 940	103 890 859	-	1 829 184 436	

Tableau 1.1

Dépenses – Fonds général

Objectifs stratégiques	Budget programme 2010-2011			Budget programme 2008-2009			Total des dépenses sur le fonds général
	Dépenses sur les contributions fixées	Dépenses sur les fonds bénévoles	Total pour le budget programme 2010-2011	Dépenses sur les contributions fixées	Dépenses sur les fonds bénévoles	Total pour le budget programme 2008-2009	
	1 Maladies transmissibles	34 366 678	702 875 924	737 242 603	151 606	21 387 857	
2 VIH/sida, tuberculose et paludisme	18 846 064	198 451 214	217 297 279	122 661	8 930 146	9 052 807	226 350 086
3 Affections chroniques non transmissibles	18 029 334	22 220 224	40 249 558	417 852	878 240	1 296 092	41 545 649
4 Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique et vieillissement	22 037 452	66 255 984	88 293 436	323 099	5 856 277	6 179 376	94 472 812
5 Situations d'urgence et catastrophes	6 736 104	129 439 477	136 175 582	77 351	1 407 816	1 485 167	137 660 749
6 Facteurs de risque pour la santé	14 323 796	29 937 755	44 261 551	359 451	3 513 583	3 873 034	48 134 585
7 Déterminants sociaux et économiques de la santé	6 767 245	9 137 527	15 904 772	56 548	394 617	451 164	16 355 937
8 Promotion d'un environnement plus sain	12 990 707	24 289 547	37 280 255	105 524	1 554 867	1 660 391	38 940 646
9 Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	8 916 729	18 457 392	27 374 121	72 030	289 615	361 645	27 735 766
10 Systèmes et services de santé	55 752 598	79 908 660	135 661 258	893 972	9 269 825	10 163 797	145 825 055
11 Technologies et produits médicaux	12 109 916	52 692 721	64 802 637	177 996	2 594 798	2 772 795	67 575 432
12 Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	106 682 129	22 191 092	128 873 221	1 028 924	1 591 146	2 620 070	131 493 291
13 Fonctions d'appui	139 128 430	49 447 078	188 575 508	2 755 441	11 262 477	14 017 918	202 593 426
Total	456 687 185	1 405 304 596	1 861 991 781	6 542 456	68 931 263	75 473 719	1 937 465 500
Utilisation de fonds hors du budget programme							
Fonds de péréquation des impôts			7 434 135				7 434 135
Autres utilisations de fonds hors du budget programme			(147 962)				(147 962)
Total - Utilisation de fonds hors du budget programme			7 286 173				7 286 173
Total des dépenses - Fonds général			1 869 277 954				1 944 751 673

Tableau 2

Utilisation du budget programme 2010-2011 – Fonds général

	Budget Programme	Utilisation du budget programme			Solde Budget programme	Pourcentage d'exécution Budget programme
		Dépenses	Engagement ^{1/}	Total		
Objectifs stratégiques						
1 Maladies transmissibles	1 268 353 000	737 242 603	42 148 068	779 390 671	488 962 329	61 %
2 VIH/sida, tuberculose et paludisme	633 880 000	217 297 279	29 237 428	246 534 707	387 345 293	39 %
3 Affections chroniques non transmissibles	145 949 000	40 249 558	3 018 792	43 268 349	102 680 651	30 %
4 Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique et vieillissement	332 698 000	88 293 436	5 303 807	93 597 243	239 100 757	28 %
5 Situations d'urgence et catastrophes	364 023 000	136 175 582	25 977 767	162 153 349	201 869 651	45 %
6 Facteurs de risque pour la santé	161 680 000	44 261 551	2 660 816	46 922 367	114 757 633	29 %
7 Déterminants sociaux et économiques de la santé	62 647 000	15 904 772	1 280 978	17 185 750	45 461 250	27 %
8 Promotion d'un environnement plus sain	114 364 000	37 280 255	2 707 309	39 987 564	74 376 436	35 %
9 Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	120 385 000	27 374 121	1 676 212	29 050 333	91 334 667	24 %
10 Systèmes et services de santé	474 204 000	135 661 258	10 596 542	146 257 801	327 946 199	31 %
11 Technologies et produits médicaux	115 127 000	64 802 637	3 639 884	68 442 521	46 684 479	59 %
12 Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	222 717 000	128 873 221	1 695 245	130 568 466	92 148 534	59 %
13 Fonctions d'appui	523 887 000	188 575 508	8 199 867	196 775 375	327 111 625	38 %
Utilisation du budget programme	4 539 914 000	1 861 991 781	138 142 715	2 000 134 496	2 539 779 504	44 %
<i>Utilisation de fonds hors du budget programme</i>						
Fonds de péréquation des impôts		7 434 135		7 434 135		
Autres utilisations de fonds hors du budget programme		(147 962)		(147 962)		
<i>Total – Utilisation de fonds hors du budget programme</i>		7 286 173		7 286 173		
Total des dépenses – Fonds général		1 869 277 954		2 007 420 669		

^{1/} Engagement ferme correspondant à des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés.

Tableau 2.1**Utilisation du budget programme 2010-2011 – Contributions fixées**

	Objectifs stratégiques	Budget Programme	Utilisation du budget programme			Solde Budget programme	Pourcentage d'exécution Budget programme
			Dépenses	Engagement ^{1/}	Total		
1	Maladies transmissibles	74 035 000	34 366 678	1 533 433	35 900 111	38 134 889	48 %
2	VIH/sida, tuberculose et paludisme	40 762 000	18 846 064	966 944	19 813 008	20 948 992	49 %
3	Affections chroniques non transmissibles	38 038 000	18 029 334	1 339 521	19 368 855	18 669 145	51 %
4	Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique et vieillissement	46 497 000	22 037 452	913 916	22 951 368	23 545 632	49 %
5	Situations d'urgence et catastrophes	16 090 000	6 736 104	267 939	7 004 044	9 085 956	44 %
6	Facteurs de risque pour la santé	31 368 000	14 323 796	639 136	14 962 933	16 405 067	48 %
7	Déterminants sociaux et économiques de la santé	15 456 000	6 767 245	288 484	7 055 729	8 400 271	46 %
8	Promotion d'un environnement plus sain	30 198 000	12 990 707	486 149	13 476 856	16 721 144	45 %
9	Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	18 748 000	8 916 729	418 838	9 335 567	9 412 433	50 %
10	Systèmes et services de santé	130 799 000	55 752 598	4 512 985	60 265 583	70 533 417	46 %
11	Technologies et produits médicaux	27 631 000	12 109 916	747 880	12 857 796	14 773 204	47 %
12	Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	179 551 000	106 682 129	1 203 407	107 885 536	71 665 464	60 %
13	Fonctions d'appui	294 667 000	139 128 430	5 052 574	144 181 004	150 485 996	49 %
Utilisation du budget programme		943 840 000	456 687 185	18 371 207	475 058 392	468 781 608	50 %
<i>Utilisation de fonds hors du budget programme</i>							
	Fonds de péréquation des impôts		7 434 135		7 434 135		
<i>Total – Utilisation de fonds hors du budget programme</i>							
Total des dépenses - Contributions fixées			464 121 320		482 492 527		

^{1/} Engagement ferme correspondant à des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés.

Tableau 2.2

Utilisation du budget programme 2010-2011 – Fonds bénévoles

	Objectifs stratégiques	Budget Programme	Utilisation du budget programme			Solde programme	Pourcentage d'exécution programme
			Dépenses	Engagement ^{1/}	Total		
1	Maladies transmissibles	1 194 318 000	702 875 924	40 614 635	743 490 559	450 827 441	62 %
2	VIH/sida, tuberculose et paludisme	593 118 000	198 451 214	28 270 484	226 721 699	366 396 301	38 %
3	Affections chroniques non transmissibles	107 911 000	22 220 224	1 679 270	23 899 494	84 011 506	22 %
4	Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique et vieillissement	286 201 000	66 255 984	4 389 890	70 645 874	215 555 126	25 %
5	Situations d'urgence et catastrophes	347 933 000	129 439 477	25 709 828	155 149 305	192 783 695	45 %
6	Facteurs de risque pour la santé	130 312 000	29 937 755	2 021 680	31 959 434	98 352 566	25 %
7	Déterminants sociaux et économiques de la santé	47 191 000	9 137 527	992 494	10 130 021	37 060 979	21 %
8	Promotion d'un environnement plus sain	84 166 000	24 289 547	2 221 161	26 510 708	57 655 292	31 %
9	Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	101 637 000	18 457 392	1 257 374	19 714 766	81 922 234	19 %
10	Systèmes et services de santé	343 405 000	79 908 660	6 083 558	85 992 218	257 412 782	25 %
11	Technologies et produits médicaux	87 496 000	52 692 721	2 892 004	55 584 725	31 911 275	64 %
12	Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	43 166 000	22 191 092	491 838	22 682 930	20 483 070	53 %
13	Fonctions d'appui	229 220 000	49 447 078	3 147 293	52 594 371	176 625 629	23%
Utilisation du budget programme		3 596 074 000	1 405 304 596	119 771 508	1 525 076 104	2 070 997 896	42 %
<i>Utilisation de fonds hors du budget programme</i>							
Autres utilisations de fonds hors du budget programme			(147 962)		(147 962)		
<i>Total – Utilisation de fonds hors du budget programme</i>			(147 962)		(147 962)		
Total des dépenses – Fonds bénévoles			1 405 156 634		1 524 928 142		

^{1/} Engagement ferme correspondant à des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés.

Tableau 3**Utilisation du budget programme 2008-2009 – Contributions fixées**

	Budget programme 2008-2009 non exécuté ^{1/}	Solde des engagements ^{1/} 2008-2009	Total disponible pour 2010	Dépenses en 2010-2011	Engagements restants	Solde Budget programme 2008-2009	
Objectifs stratégiques							
1	Maladies transmissibles	(566 441)	621 305	54 864	151 606	100 544	(197 287)
2	VIH/sida, tuberculose et paludisme	(376 752)	187 947	(188 805)	122 661	8 393	(319 860)
3	Affections chroniques non transmissibles	2 305 651	593 362	2 899 013	417 852	480	2 480 681
4	Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique et vieillissement	4 860 936	451 243	5 312 179	323 099	3 802	4 985 278
5	Situations d'urgence et catastrophes	(1 308 134)	151 696	(1 156 438)	77 351	868	(1 234 657)
6	Facteurs de risque pour la santé	3 447 832	489 130	3 936 962	359 451	(2 677)	3 580 188
7	Déterminants sociaux et économiques de la santé	(2 282 949)	67 502	(2 215 447)	56 548		(2 271 995)
8	Promotion d'un environnement plus sain	(1 091 490)	244 130	(847 360)	105 524	6 745	(959 630)
9	Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	2 048 512	140 929	2 189 441	72 030	563	2 116 848
10	Systèmes et services de santé	(6 124 410)	1 325 795	(4 798 615)	893 972	17 086	(5 709 672)
11	Technologies et produits médicaux	(114 220)	319 685	205 465	177 996	14	27 454
12	Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	(5 096 661)	1 372 144	(3 724 517)	1 028 924	14 596	(4 768 037)
13	Fonctions d'appui	14 413 163	3 406 074	17 819 237	2 755 441	22 883	15 040 913
Utilisation du budget programme							
	10 115 038	9 370 940	19 485 978	6 542 456	173 298	12 770 224	

^{1/} Conformément au solde de clôture figurant dans le Rapport financier pour l'exercice 2008-2009 (Tableau 2.1).

Tableau 4

État des dépenses par bureau – Fonds général

Charges opérationnelles	Siège	Afrique	Amériques	Méditerranée orientale	Europe	Asie du Sud-Est	Pacifique occidental	Total général
Dépenses liées au personnel	423 601 991	218 056 577	42 150 589	77 441 434	57 384 938	60 678 647	57 685 536	936 999 712
Coopération financière directe	9 306 687	218 896 173		34 449 149	36 751	15 939 921	14 469 492	293 098 174
Services contractuels	139 778 428	24 779 043	21 670 495	25 629 276	14 989 781	19 719 217	25 562 205	272 128 446
Charges opérationnelles générales	37 056 165	12 642 678	4 862 574	10 226 247	5 107 855	10 078 501	6 281 200	86 255 219
Voyages	69 985 111	25 200 213	3 242 561	11 911 682	10 280 623	15 324 603	12 514 136	148 458 929
Fournitures médicales	134 911 563	303 761		11 871 283	1 044 084	13 118 404	4 548 791	165 797 886
Matériel, véhicules et mobilier	4 956 369	15 386 918	13 162 876	2 540 909	978 997	1 835 270	3 151 967	42 013 306
Total	819 596 315	515 265 363	85 089 094	174 069 981	89 823 030	136 694 562	124 213 328	1 944 751 673

Charges opérationnelles – Pourcentages par type de charge et par bureau

	Siège	Afrique	Amériques	Méditerranée orientale	Europe	Asie du Sud-Est	Pacifique occidental	Total général
Dépenses liées au personnel	45 %	23 %	4 %	8 %	6 %	6 %	6 %	100 %
Coopération financière directe	3 %	75 %		12 %	0,01 %	5 %	5 %	100 %
II Services contractuels	51 %	9 %	8 %	9 %	6 %	7 %	9 %	100 %
II Charges opérationnelles générales	43 %	15 %	6 %	12 %	6 %	12 %	7 %	100 %
II Voyages	47 %	17 %	2 %	8 %	7 %	10 %	8 %	100 %
II Fournitures médicales	81 %	0,2 %		7 %	1 %	8 %	3 %	100 %
II Matériel, véhicules et mobilier	12 %	37 %	31 %	6 %	2 %	4 %	8 %	100 %
Total	42 %	26 %	4 %	9 %	5 %	7 %	6 %	100 %

Charges opérationnelles - Pourcentages par type de charge dans chaque bureau

	Siège	Afrique	Amériques	Méditerranée orientale	Europe	Asie du Sud-Est	Pacifique occidental	Total général
Dépenses liées au personnel	52 %	42 %	50 %	44 %	64 %	44 %	46 %	48 %
Coopération financière directe	1 %	42 %		20 %	0,04 %	12 %	12 %	15 %
Services contractuels	17 %	5 %	25 %	15 %	17 %	14 %	21 %	14 %
Charges opérationnelles générales	5 %	2 %	6 %	6 %	6 %	7 %	5 %	4 %
Voyages	9 %	5 %	4 %	7 %	11 %	11 %	10 %	8 %
Fournitures médicales	16 %	0,06 %		7 %	1 %	10 %	4 %	9 %
Matériel, véhicules et mobilier	1 %	3 %	15 %	1 %	1 %	1 %	3 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %